

Dossier de Presse

Maison de Santé pluridisciplinaire du Pays de Lumbres

Février 2023



ACTUALITE

Située en lieu et place de l'ancienne friche commerciale située Avenue Bernard Chochoy à Lumbres, la Maison de Santé pluridisciplinaire intercommunale labellisée par l'ARS et portée par la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a accueilli ses premiers patients en septembre 2022, après 12 mois de travaux.

Elle regroupe 2 médecins généralistes, 3 infirmiers libéraux, 1 ostéopathe, 1 couple de pédicure-podologue, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 sophrologue ... Une équipe qui ne demande qu'à s'étoffer.

Les réflexions d'une Maison de Santé pluridisciplinaire intercommunale ont été initiées en 2020 avec la mise en place d'un premier groupe de professionnels de santé.

ORIGINES DU PROJET

Une étude Santé réalisée sur les 4 intercommunalités du Pays de Saint-Omer a mis en exergue :

- Une offre de soins de 1^{er} recours fragile du fait de la densité et de l'âge des professionnels sur le territoire.
- Un besoin d'améliorer la coordination des acteurs de santé et l'information des usagers.
- Une population caractérisée par d'importants besoins de santé.
- Des besoins spécifiques pour les populations les plus précaires notamment en termes de soins de proximité organisés (personnes âgées, jeunes notamment).
- Problème du repérage tardif des pathologies plus marqué sur la CCPL que sur l'agglomération.

L'offre de soins de 1^{er} recours était alors fortement déficitaire sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres : moins de 4 médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2020 contre 8,5 en Pays de Saint-Omer et 10,8 sur le périmètre Nord et Pas-de-Calais

Le déficit s'accroît d'années en années (densité de près de 5 médecins généralistes pour 10000 hab. en 2017) et plus marqué sur l'ouest de la CCPL.

A l'inverse, le territoire enregistre une forte augmentation de sa population : +19% entre 1999 et 2017 (+3 872 hab.)

UN PROJET DE SANTE... ET BIEN PLUS ENCORE !

Le projet de santé de la structure comprend des volets sur la **nutrition** et le **sport-santé**, en lien avec les actions portées par la CCPL et avec les partenaires du champ social dont le Département du Pas de Calais.



Améliorer le dépistage et la prise en charge **des maladies chroniques** (en priorité pour les patients diabétiques)



Améliorer la prise en charge **des personnes âgées au domicile**



Améliorer la prise en charge **des personnes handicapées**

Nutrition. Cette Maison de Santé pluridisciplinaire a en parallèle une vocation sociale pour la CCPL, puisqu'elle intègre une cuisine thérapeutique qui permettra la mise en place d'ateliers sur l'alimentation durable ou zéro déchet, mais aussi et surtout de mettre en place des ateliers cuisine nutrition pour les publics plus fragiles ou en difficulté avec la mise en place du Centre Intercommunal d'Action Sociale en 2022. Ces ateliers s'appuient notamment sur la présence de la diététicienne au sein de la Maison de santé qui développera également ses propres animations.

Sport Santé. Le sport-santé est également un axe du projet de santé porté par les professionnels de santé du Pays de Lumbres en partenariat avec la CCPL qui porte la stratégie sports de nature et le centre aquatique.

PMI : Depuis l'ouverture de la Maison de Santé, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) tient ses consultations d'enfants les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois l'après-midi sur rendez-vous sur place.

DATES CLES

- ✓ **Novembre 2020 :** acquisition de la friche Carrefour Contact à Lumbres des pharmaciens du territoire : c'était pour la CCPL l'opportunité de voir se réaliser le projet de MSP.
- ✓ **Septembre 2020 :** délibération autorisant la CCPL à acquérir la moitié du bâtiment et à lancer le projet de MSP.
- ✓ **Décembre 2020 :** lancement de la mission de maîtrise d'œuvre.
- ✓ **Décembre 2020 à avril 2021 :** accompagnement des professionnels en vue de l'écriture du projet de santé.
- ✓ **Avril 2021 :** signature par les professionnels du projet de santé : 10 au sein du bâtiment, 1 hors les murs (infirmière).
- ✓ **Juillet 2021 :** acquisition par la CCPL.
- ✓ **Octobre 2021 :** démarrage du chantier.
- ✓ **Décembre 2021 :** pose de la première pierre : renforcement de charpente en cours ; gros œuvre du bâtiment terminé avec passage des réseaux sous-dalles ; début de la plâtrerie (plafond coupe-feu).
Prochaine étape : passage du réseau plomberie – électricité)
- ✓ **Juillet 2022 :** fin des travaux.
- ✓ **Septembre 2022 :** premières consultations
- ✓ **Février 2023 :** installation d'une pharmacie (projet privé).

CONTENU DU PROJET



Réhabilitation d'une friche commerciale en centre-bourg : ancien Carrefour contact, avenue B. Chochoy à Lumbres.



Une réhabilitation exemplaire dans le respect de nos engagements dans le cadre du Plan Climat. Forte ambition en matière énergétique et écologique : géothermie par sondes ; matériaux biosourcés ; isolation par l'extérieur ; panneaux photovoltaïques...

Contenu du bâtiment



5 cabinets de médecins généralistes

1 cabinet infirmiers

4 cabinets spécialistes

1 salle de réunion

1 cuisine thérapeutique

COÛT

Travaux : plus de **1,3 millions d'euros** + études et acquisition du site

Près de 70% de financement : Région, Département, Etat, Ademe

CONTACTS

Elus de référence : Isabelle Pourchel, Vice-Président CCPL Solidarités et Santé
Jean-Michel Croquelois, Vice-Président CCPL en charge du Patrimoine bâti

A propos du projet : Marie-Julie Massemin – Directrice Générale Adjointe Urbanisme, Transition
écologique, Développement territorial

marie-julie.massemin@ccplumbres.fr - 03 21 12 94 94

Relations presse : Céline Carbonnet – Chargée de Communication

celine.carbonnet@ccplumbres.fr - 07 87 03 44 02

Communauté de Communes du Pays de Lumbres

1 Chemin du Pressart - 62380 LUMBRES

03 21 12 94 94

www.cc-paysdelumbres.fr

